LA SANTÉ AU CŒUR DES PROPOSITIONS CGT

A l'initiative du syndicat CGT du Centre Hospitalier de Blois et de l'Union Locale CGT de Blois s'est tenue une conférence publique dans les locaux du Centre Hospitalier de Blois le 13 juin 2018 à 18h, sur le thème *« Quels moyens ? Quels accès à la santé pour toutes et tous ? »*
Un public de 80 personnes, composé de personnels soignants (médecins, aide-soignant·es, infirmier·ères) et de nombreux usager·ères actifs et retraités était venu pour écouter les interventions de Christophe Prudhomme, médecin urgentiste de l'AP/HP, membre de la fédération santé et action sociale CGT et Sylvie Osterreicher, médecin CGT du Centre Hospitalier de Blois, membre du collectif des médecins Simone VEIL, qui s'est créé en début d'année pour dénoncer leurs conditions de travail et le mépris d'une direction à leur égard.
Thierry Fromont, secrétaire du syndicat CGT du CH Blois, a débuté la conférence par un état des lieux sur les nombreuses suppressions de lits en cours et les conditions de travail difficiles des personnels dans l'hôpital de Blois. L'urgentiste a expliqué que ce constat était le même dans bien des villes préfectures comparables à Blois. Mais l'objectif de cette conférence était surtout d'amener les propositions de la CGT pour répondre aux besoins de santé des populations. Une réforme de la formation de médecin qui faciliterait l' accès aux concours et le rendrait moins élitiste en privilégiant la médecine générale. La contractualisation des internes sur des postes correspondant aux besoins ciblés du territoire serait aussi une piste à prévoir en parallèle à l'augmentation du numerus clausus.

Christophe Prudhomme a démontré que c'était un choix politique d'asphyxier financièrement les hôpitaux. L'État propose de reprendre 35 milliards de dette sur les 55 de la SNCF, il pourrait en faire autant pour les hôpitaux publics. Pourquoi continuer à gréver les finances des hôpitaux publics en prélevant la taxe sur les salaires qui correspond aux 4 milliards redonnés aux plus fortuné·es, dans le cadre de l'abandon de l'impôt sur la fortune ?
D'autres propositions ont été amenées concernant le remboursement des médicaments, les centres de santé pluridisciplinaires....

Si un moratoire sur toutes les fermetures de lits et suppressions de postes s'impose, Christophe Prudhomme a convaincu les personnels paramédicaux et médicaux qu'il était urgent qu'ils convergent à un travail sur un projet d'établissement commun pour être à l'initiative face à la marchandisation galopante de l'accès aux soins. Un projet où les besoins des usager·ères auraient toute leur place.

D'UTILITÉ PUBLIQUE ET EN DANGER !

Le 8 décembre 2013 sur le site internet de l'Union Départementale CGT de Loir et Cher, nous avions écrit ces mots : *« Pour le planning familial, il reste à gagner la pérennisation des moyens pour assurer le droit et la dignité des femmes dans notre société. »*

Cinq ans plus tard, de politiques d'austérité en politiques d'austérité au service exclusif du patronat, le planning familial du Loir et Cher est de nouveau en danger. Reconnu par toutes et tous dans sa lutte pour la reconnaissance des droits des femmes, le droit à l'avortement, l'information sur les questions de sexualité, son combat contre les violences faites aux femmes… dans tous ces engagements il réaffirme son caractère d'éducation populaire et d'utilité publique. Non seulement pour les femmes, de plus en plus précarisées et maltraitées socialement, mais pour toute la société.

Les femmes constituent 64 % des personnes qui reportent des soins ou y renoncent pour cause de pauvreté ; 6,5 % des ouvrières sont sans aucune contraception et une femme meurt tous les 3 jours des violences de son compagnon ou de son ex, en 2017.

C'est pour cela que le planning familial du Loir et Cher doit pouvoir continuer de vivre dans un département où les femmes représentent 80,2 % des emplois à temps partiel, 62 % des emplois non qualifiés et 86 % des familles monoparentales.

Le planning peut compter sur le soutien de l'ensemble des organisations, des militant·es et des syndiqué·es de la CGT. Nous exigeons de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la préfecture et de l'ensemble des organismes de financement de l'association un déblocage immédiat de subventions et dotations afin de lui permettre de boucler son budget 2018. Des engagements fermes pour permettre dans les années à venir, la construction d'un véritable budget de fonctionnement et la pérennisation des emplois pour que le planning puisse continuer de remplir ses missions auprès des femmes du département.

La CGT sera toujours présente pour porter les conditions d'émancipation et de libération des femmes.

La lutte pour les droits des femmes et en particulier de celles des milieux populaires est une lutte de tous les instants.
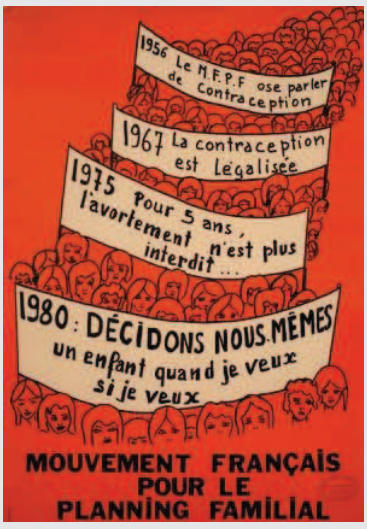
Dans ce combat l'engagement du Planning familial a toute sa part !